

Cartographie

Les Attachés Administration de l'État

Groupes	Fonctions
A1 Fonctions d'encadrement supérieur	En services académiques : <ul style="list-style-type: none">▪ Chef de division en rectorat▪ Chef de services mutualisés En établissement scolaire : <ul style="list-style-type: none">▪ Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agents comptable d'au moins 7 EPLE
A2 Fonctions d'encadrement à responsabilités et/ou technicité importantes	En rectorat et DSDEN : <ul style="list-style-type: none">▪ Chef de services mutualisés non classé en groupe A1 En rectorat : <ul style="list-style-type: none">▪ Adjoint à un chef de division▪ Cadre transversal rattaché à la direction, à forte expertise ou sujétions particulières En DSDEN : <ul style="list-style-type: none">▪ Chef de division▪ Secrétaire général et secrétaire général adjoint de vice-rectorat En établissement scolaire : <ul style="list-style-type: none">▪ Adjoint gestionnaire d'EPLE de 4^{ème} cat et 4 ex. et les adjoints gestionnaires exerçant les fonctions d'agents comptables de 6 EPLE au plus
A3 Fonctions d'encadrement intermédiaire et/ou technicité particulières	En services académiques : <ul style="list-style-type: none">▪ Chef de bureau En établissement scolaire : <ul style="list-style-type: none">▪ Adjoint gestionnaire exerçant les fonctions d'agent-comptable de moins de 3 établissements▪ Adjoint gestionnaire d'un établissement hors 4^{ème} catégorie ou 4^{ème} catégorie exceptionnelle
A4 Fonctions usuelles	En services académiques : <ul style="list-style-type: none">▪ Chargé d'études, chargé de gestion : En établissement scolaire : <ul style="list-style-type: none">▪ Chargé de gestion : attaché non gestionnaire, technicien comptable

Les SAENES

Groupes	Fonctions
B1 Fonctions d'encadrement et/ou à responsabilité particulières	En services académiques : <ul style="list-style-type: none">▪ Chef de bureau En établissement scolaire : <ul style="list-style-type: none">▪ Adjoint gestionnaire d'EPLE Dans tous les services et établissements : <ul style="list-style-type: none">▪ Fonctions administratives complexes et/ou exposées
B2 Fonctions d'encadrement à responsabilités et/ou technicité particulières	En services académiques : Adjoint à l'une des fonctions classées en groupe B1 Dans tous les services et établissements : <ul style="list-style-type: none">▪ Chef de pôle▪ Fonctions administratives complexes
B3 Fonctions usuelles	<ul style="list-style-type: none">▪ Chargé de gestion▪ Assistant/secrétaire

Les ADJENES

Groupes	Fonctions
C1 Coordination – responsabilités particulières	<ul style="list-style-type: none">▪ Chef d'équipe/coordonnateur d'une équipe▪ Fonctions nécessitant la maîtrise d'une compétence ou d'une formation spécifique non habituellement requise pour l'exercice des fonctions
C2 Fonctions usuelles	<ul style="list-style-type: none">▪ Secrétaire/assistant▪ Chargé de gestion▪ Fonctions d'accueil du public